



Mairie

☎ 02.96.25.40.03
Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.45.76	Bibliothèque	Cybercommune
Du 3 au 9 septembre		
Mardi	16h45/17h45	19h15/20h45 avec animateur
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	
Samedi	10h/12h	

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
Samedi : 9h/12h30.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au
samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à
19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

31/08 et 1^{er}/09 : Fête des chasseurs

03/09 : Rentrée scolaire

06/09 : Forum des associations



BULLETIN MUNICIPAL

N° 18

Du 23 août au 5 septembre 2013

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, salle de la mairie, le **mercredi 4 septembre 2013, à 20 h 30.**

REPAS CCAS : Pour prendre date : le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus sera servi le samedi 28 septembre 2013 à la salle Athéna

INSCRIPTIONS ÉCOLE- Rentrée 2013

Ecole publique : La rentrée aura lieu le **mardi 3 septembre à 9 h.**

Vous pouvez inscrire votre enfant à la mairie. Si vous désirez visiter les locaux et rencontrer la directrice, merci de prendre rendez-vous au 06.38.93.63.83.

Une permanence aura lieu le lundi 26 août à l'école.

Ecole Notre Dame de Lourdes : Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école : Mme LE LUC, chef d'établissement, vous accueillera pour faire connaissance et visiter les classes. Cette rencontre se fera sur rendez-vous, à partir du lundi 26 août 2013 ; Contacts : ☎ 02.96.25.41.25 ; email eco22.nd.la-motte@eco.ecbretagne.org ; site <http://www.nddlamotte.fr>

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 3 septembre à partir de 8 h 30.

Les enseignantes de l'école seront disponibles le lundi 2 septembre pour accueillir les familles qui le souhaitent : chaque élève pourra ainsi découvrir sa classe et sa maîtresse.

MENUS DE LA CANTINE SCOLAIRE : Mardi 3 septembre :

Concombres ciboulette, steak haché (bœuf d'origine française), purée Dubary, emmental, compote de pomme/gâteaux secs – **Judi 5 septembre** : Melon, poulet rôti, **torsades semi complètes**, camembert, fruit de saison – **Vendredi 6 septembre** : **Taboulé maison**, filet de poisson poché, **mélange légumes bios**, crème dessert (**Produits bios**).

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE : L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant scolarisé et âgé de 6 à 18 ans. Elle permet d'aider les familles à financer les dépenses à la rentrée scolaire. L'ARS est versée à la fin du mois d'août pour les enfants âgés de 6 à 16 ans et dès réception du justificatif de scolarité ou d'apprentissage pour les jeunes de 16 à 18 ans. Attention : si vous n'êtes pas déjà allocataire, vous devez remplir un dossier et le renvoyer à votre CAF ou MSA.

Plafonds de ressources (revenu net catégoriel 2011) : pour 1 enfant : 23 687 € ; pour 2 enfants : 29 153 € ; pour 3 enfants : 34 619 € ; par enfant supplémentaire : 5 466 €.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Toutes ces démarches doivent être faites, en mairie, avant le **31 décembre.**

Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile. Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public** : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

BIBLIOTHÈQUE : L'abonnement annuel est de 2 €. À votre disposition : Romans, BD, livres jeunesse... N'hésitez pas à venir les emprunter.

CYBERCOMMUNE : L'espace cybercommune vous offre :

- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication
- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs... et tout cela est **GRATUIT**.



Jusqu'au 30 août, la bibliothèque sera ouverte les mardis et vendredis de 16 h 45 à 17 h 45.

A partir du 9 septembre elle sera fermée pour travaux.



MATINÉE D'ÉVEIL : La prochaine matinée d'éveil se déroulera au refuge des P'tits loups, rue du Grand Chêne, **le vendredi 13 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30**. Ces matinées d'éveil sont libres et gratuites pour les assistantes maternelles, parents ou grands-parents accompagnés de leurs enfants.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES : Le point passeport biométrique se trouve à la Maison des services publics (ex-tribunal, 15 rue de Moncontour). ☎ 02.96.66.48.38.

Horaires : les demandes de passeport biométrique s'effectuent du mardi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Cet accueil permet l'établissement du passeport : numérisation des pièces du dossier de demande, de la photo et des empreintes digitales (tous les doigts des deux mains, sauf le pouce).

Elle est accessible à tous, quelle soit sa commune de résidence.

Le coût d'un passeport :

Pour les adultes : 86 € (valable 10 ans)

Pour les mineurs de + de 15 ans : 42 € (valable 5 ans)

Pour les mineurs de - de 15 ans : 17 € (valable 5 ans)

Pièces justificatives à fournir

- * un justificatif d'état civil
- * un justificatif de domicile de moins de trois mois
- * une carte d'identité ou l'ancien passeport
- * un timbre fiscal

CARTES D'IDENTITÉS SÉCURISÉES : Pour faire renouveler une carte nationale d'identité, vous devez vous rendre en personne à la mairie de votre domicile muni des pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un titre sécurisé (passeport ou carte d'identité).

Pièces justificatives à fournir : 2 photos d'identité de moins de six mois, tête nue, visage de face et centré, et sur fond clair (blanc ou gris), 35 mm X 45 mm ; (hauteur de visage : taille minimum : 32 mm ; taille maximum : 36 mm). Les photos en couleur sont fortement recommandées.

- **Votre ancienne carte d'identité sécurisée**, ou une déclaration de perte, le cas échéant (**un droit de timbre de 25 € est exigé lors du renouvellement de la carte, si l'ancienne carte n'est pas restituée par le demandeur et ce quel qu'en soit le motif** (perte, vol ou destruction)).

- **1 extrait d'acte de naissance ORIGINAL** avec filiation complète pour les personnes majeures à demander à votre commune de naissance.

- **1 justificatif de domicile** (Facture : EDF, téléphone, eau... ou carte d'électeur...) **daté de moins de 3 mois**. En cas d'hébergement chez un tiers fournir une attestation ainsi que la copie de sa carte d'identité.

Si le demandeur est mineur : - Extrait de jugement de divorce concernant la garde de l'enfant s'il y a lieu.

- Si les parents ne sont pas mariés, l'acte de naissance mentionnant la reconnaissance par les deux parents.

Si vous possédez un titre sécurisé (même périmé de moins de 2 ans), vous n'avez pas à fournir une nouvelle fois les documents liés à l'état civil ou à la nationalité française.

INDICE DU BLÉ FERMAGE : L'indice des fermages est fixé cette année à 106,68, soit + 2,63 %.

DON AU CCAS : À l'occasion du mariage de M. Vincent LELONG et Mme COLLET Fanny, la somme de 32,94 € a été remise au CCAS. Les membres du C.C.A.S. remercient vivement les généreux donateurs et présentent tous leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 06 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna. Les associations participantes peuvent s'installer à partir de 17 h.

COLLECTE DE « JOURNAUX et PUBLICITÉS » : **Samedi 07 septembre de 10 h à 12 h**, collecte de journaux, revues et publicités organisée par l'association des parents d'élèves de l'école publique. Il n'est plus nécessaire de trier, il faut seulement enlever l'emballage plastique autour des publicités. **Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.**

REMERCIEMENTS

✍ La famille LE CLEZIO, Mme SOULABAILLE Martine et ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur SOULABAILLE Fabrice remercient toutes les personnes qui, par leur présence, l'offrande de dons, de fleurs, l'envoi de cartes, se sont associées à leur peine.

PETITES ANNONCES

PROXI LA MOTTE : ☎ 02.96.25.71.48.

Horaires : du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le lundi et le dimanche de 8 h à 13 h
Boucherie : de 8 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30.

Dépôt de pain tous les jours sauf le jeudi (Boulangerie GALLERNE, LA MOTTE)

Réservez votre poulet rôti pour le samedi ou le dimanche

A partir du 5 septembre, tous les jeudis : semaines paires : Couscous ; semaines impaires : Paëlla

CHEZ AGNÈS : Exceptionnellement, le bar crêperie « Chez Agnès » sera fermé le vendredi 30 août toute la journée. Il n'y aura donc pas de galettes ce jour-là.

À LOUER : 🏠 Appartement T3 - 70 m² avec parking privé – Bourg de LA MOTTE libre à partir du 1^{er} octobre. ☎ 06.73.07.33.84 ou 02.96.25.40.77.

DON DU SANG : La prochaine collecte de sang et de plasma aura lieu les mardi 27 et mercredi 28 août de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h au Foyer Municipal de Loudéac « Rue de Moncontour »

FNACA : Réunion du bureau lundi 26 août à 10 h 30 à la salle des sports. **Objet** : Organisation de la journée détente prévue le 12 septembre.

ANIMATIONS / FÊTES



LA MOTTE
SAMEDI 31 AOÛT & DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE
Etang de Beaulieu
Fête de la Chasse et de la Nature

Samedi et dimanche : **CONCOURS DE BOULES**
(sur allées sablées - 3 boules)
Challenge André JAN

SAMEDI : Doublettes à 14 h
DIMANCHE : Pen eus Pen à 9 h - Doublettes à 14 h
Nombreux prix et coupes et 1 trophée au meilleur joueur des 2 jours

Dimanche à 12 h 30 : **POTÉE CAMPAGNARDE**

Journée animée par :
Le Rallye du Bord de l'Arguenon
Association des Jeunes Chasseurs

Après-midi :
ANIMATION ET DÉMONSTRATION
Avec le Rallye du Bord de l'Arguenon et son Equipage Créancé sur Lièvre

DÉMONSTRATION DE MEUTES ET JEUX DIVERS

ENTRÉE GRATUITE

NOUVEAU !

- Fabrication de pain à l'ancienne sur place
- Exposants divers (photo animalière, vêtements etc...)
- La course de Piqueux - Ouverte à tous

Le vendredi de 17 h à 20 h



Marché à la Ferme

à La Donaiterie

La Motte

Produits locaux :

Légumes - pain - crêpes
Fromage de chèvres

Produits laitiers de brebis, de vaches
Confiseries etc.

Artisanat :

Poterie - sculpture sur bois
Vannerie - etc

Expositions - Animations - Art de rue

Entrée Gratuite

LE BRAME DU CERF :

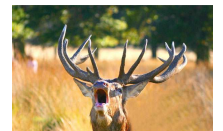
La Société de Chasse vous propose une soirée découverte du brame du cerf en Septembre.

Déroulement de la soirée :

- Rendez-vous en Mairie à 20 h 30 pour quelques explications sur les mœurs du cerf.
- Ensuite, déplacement en bordure de forêt.

Le nombre de personnes est strictement limité ; veuillez vous inscrire en Mairie avant le samedi 31 août.

La date de cette soirée (gratuite) sera fixée en fonction des conditions météo.



A.S.M Football

Nouveau : L'ASM recrute dans toutes ses équipes de jeunes et lance une nouvelle catégorie, le « foot baby », réservé pour les enfants de 4 à 6 ans.

Le but est de développer le sport, en particulier le foot chez les plus jeunes et ainsi dynamiser l'école de foot.

Pour plus de renseignements ou pour inscrire votre ou vos enfants, vous pouvez contacter : Jeff au 06.08.97.50.56 ou Kévin au 06.07.30.75.69.

Recrutement : Pour tous les passionnés de football, l'ASM recrute joueurs, dirigeants ou simples bénévoles. Renseignements et contacts auprès des co-présidents Kévin COEURET ☎ 06.07.30.75.69 et Joël URVOIX ☎ 06.26.82.60.28 ainsi que l'entraîneur Jeff POILBOUT ☎ 06.08.97.50.56



CLUB DE L'AMITIÉ : Reprise des activités le jeudi 5 septembre à la salle Athéna. Tous les adhérents au club peuvent y participer, ils y seront les bienvenus. Prévoir le paiement de la sortie du 27 septembre.

ATELIER TRICOT – CROCHET – BRODERIE :

Reprise le lundi 16 septembre de 14 h à 16 h au Foyer logement.

Contact : 02.96.25.42.84 ou Amicale Laïque.



Amicale Laïque

Gymnastique, Fitness, Step, Badminton, Country :

✓ Adhésion adulte (hors informatique) : **60 €**

40 € pour une 2ème personne (même famille)

Si une personne adulte participe à 2 activités (hors informatique)

1ère activité : **60 €**

2ème activité : **40 €**

✓ Adhésion jeune né(e) en 1998 et après (hors informatique) : **40 €**

Informatique :

✓ Adhésion atelier informatique : **20 €**

A remettre lors de l'inscription

- La fiche d'inscription
- Un **certificat médical obligatoire pour la gymnastique, le fitness, le step et le badminton.**
- Pour les jeunes mineurs : **l'autorisation parentale.**
- Le règlement (chèque à l'ordre de : Amicale Laïque de La Motte).

Gymnastique, fitness, step, badminton :

Afin de préserver le sol, l'utilisation de chaussures réservées au sport en salle est obligatoire.

Tricot	A partir du 16 septembre	le lundi à 14h00 au foyer Roger Jouan
Gymnastique	Portes ouvertes 17 et 24 septembre	le mardi à 10h45 à la salle de sport
Fitness	Portes ouvertes 17 et 24 septembre	le mardi à 20h30 à la salle de sport
Step	Portes ouvertes 18 et 25 septembre	le mercredi à 19h30 à la salle de sport
Badminton	Portes ouvertes 16 et 23 septembre	le lundi à 20h15 à la salle de sport
Country	Portes ouvertes 19 et 26 septembre	le jeudi à 19h15 à la salle Athéna
Informatique	Portes ouvertes 16 et 23 septembre	le lundi à 20h00 à la bibliothèque

Contact : mail → al.lamotte@free.fr / ☎ 06.32.61.73.23

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Cabinet Infirmier de La Motte

Composez le 15

☎ 06.42.36.12.81

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

- « Bel Air » - LA MOTTE

Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

Taxi

Hémonic

- « Bel Air » - LA MOTTE

Pompiers

Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

« Rue de la Chesnaie 22604 LOUDEAC Cédex 1 » clic-sud-22@cg22.fr

☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

☎ 02.96.66.21.06

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

4/6 bd de la Gare

B.P. 246

22602 Loudéac
Cedex

Info Energie. 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDTM de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac ☎ 02.96.25.01.42

